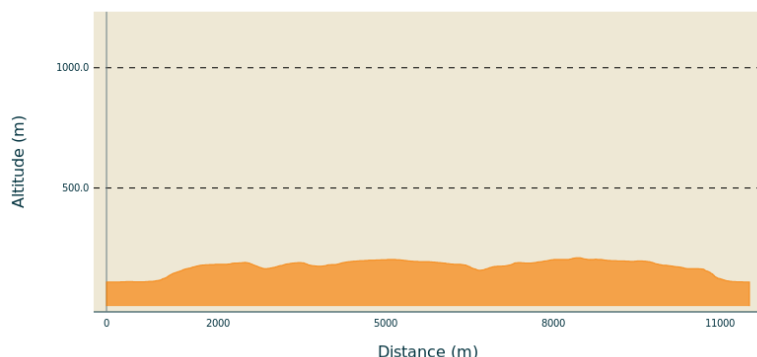


A travers l'histoire et la préhistoire à St-Alban

Gorges de l'Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 109 m Altitude max 210 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 194 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Dolmen, Géologie, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

Départ : Parking Municipal, Saint-Alban-Auriolles

Arrivée : Parking Municipal, Saint-Alban-Auriolles

Balisage :  PR

Communes : 1. SAINT-ALBAN-AURIOLLES 2. LABLACHÈRE

En sortant du parking derrière la salle communale, tourner à droite. Puis, prendre l'av. Pasteur vers la droite.

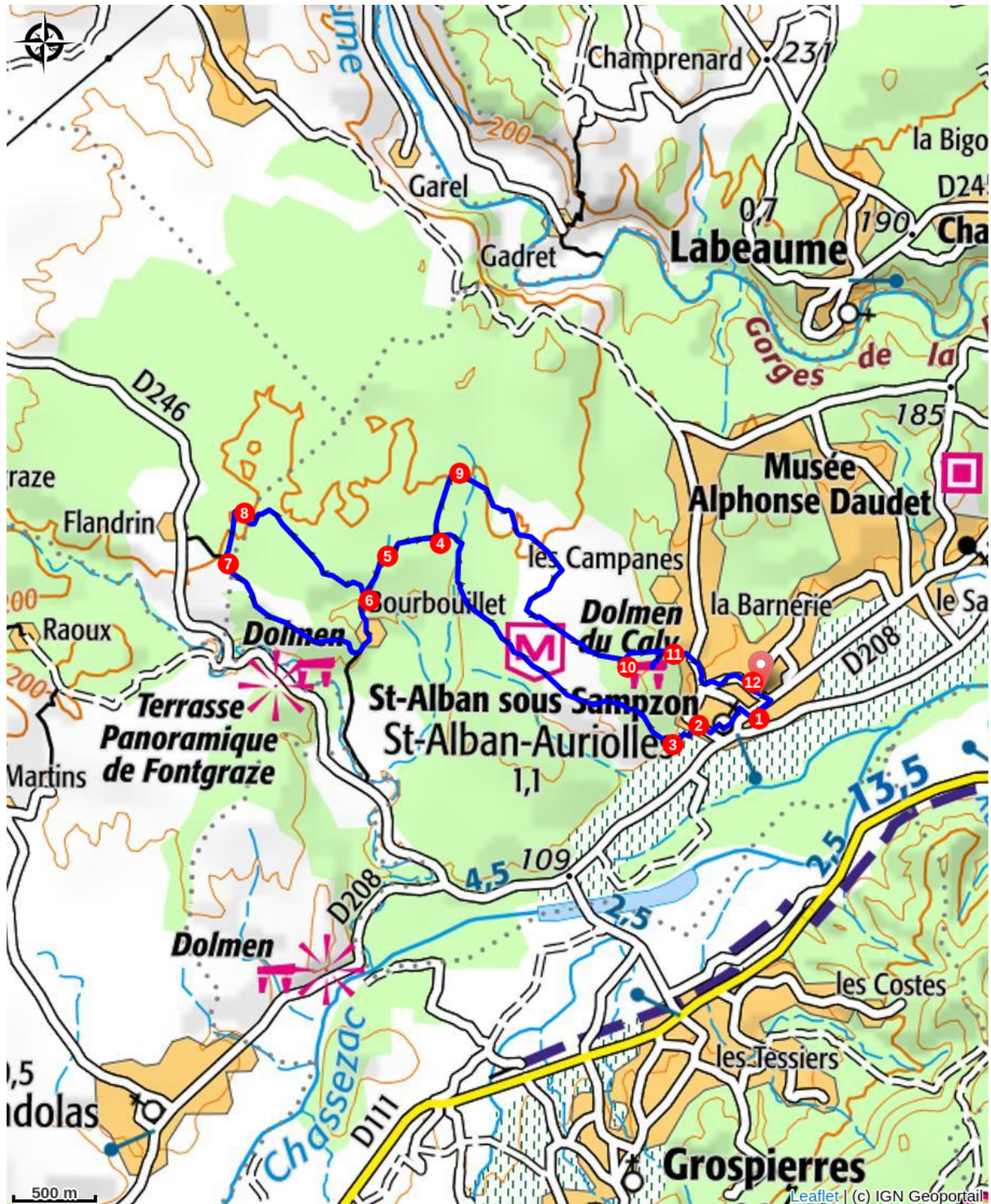
1. Depuis le panneau Info Rando situé sur le parking de l'épicerie, continuer sur l'Av. Pasteur. Prenez la rue du Chazal à droite puis à gauche sous les arbres pour rejoindre le parvis de l'église. Continuer tout droit puis tourner à droite au T (rue René Cassin) *Observez la façade de l'ancienne prison qui date de 1620..* Prenez ensuite la rue du Grand Champ à gauche ; puis la rue du Château vers la droite.
2. Au poteau de signalétique directionnelle de randonnée : "Le Château", suivre : "Bourbouillet 3.2 km, Chandolas 9.6 km". vers la gauche. *Au passage, admirer le château des Beaumefort construit au XVe siècle.* Contourner le mur d'enceinte puis prendre le chemin qui s'élève vers le plateau calcaire des Gras.
3. Au poteau "La Combe du Merle", suivre : "Bourbouillet 2.9 km, Chandolas 9.3 km", vers le droite. A un peu plus d'un kilomètre, le chemin tourne à droite. Quitter-le pour suivre en face un sentier qui mène devant une haute clôture grillagée. Continuer sur le sentier en contournant la clôture par la droite
4. Au poteau "Les Issarts", suivre : "Bourbouillet 0.6 km, Chandolas 7 km", vers la gauche. Et, continuer à suivre le bord de la clôture.
5. Au poteau "L'Espeluche", suivre : "Bourbouillet 0.3 km,, Chandolas 6.7 km", vers la gauche. Poursuivre sur un chemin carrossable.
6. Au poteau "Bourbouillet", suivre : "Font Méjane 3 km,, Chandolas 6.4 km", vers la gauche. Le chemin passe devant l'entrée du domaine de Bourbouillet. Dans la montée, quitter le chemin carrossable pour prendre à droite un chemin obturé pour une pâture. **Au passage, penser à bien refermer le parc. Le chemin passe à proximité d'une nécropole néolithique qui contient une vingtaine de dolmens. Attention, ces vestiges préhistoriques sont très fragiles, il faut les respecter.**
7. Au poteau "Flandrin", suivre : "Lablachère", vers la droite. Le sentier pénètre dans les bois et continue.
8. Au poteau "Reméjadou", suivre : "Bourbouillet 1.2 km, Saint Alban-Auriolles 5.9 km", vers la droite. Le sentier passe à côté de l'aven du Reméjadou. **C'est un gouffre très dangereux. Profond de 26 m ; et, au fond duquel coule un ruisseau. Réservé aux spéléologues plongeurs. Il est interdit de s'en approcher.** Continuer le sentier qui chemine au travers d'un chaos mégalithique semblable à celui

du bois de Païolive. De Retour au poteau "Bourbouillet" (6), suivre : "St Alban-Auriolles 3.7 km" vers la gauche. *En contrebas du carrefour, il est possible de visiter, par un sentier en aller-retour, la résurgence de Bourbouillet.* Pour continuer, longer la clôture par le chemin carrossable et repasser par le poteau "L'Espeluche" (5). Y suivre : "St Alban-Auriolles 3.4 km", vers la droite. De retour au poteau : "Les Issarts" (4), suivre "St Alban-Auriolles 3.1 km". Prendre le sentier bordé de murets à gauche.

9. Au poteau "Ventalon", suivre : "St Alban-Auriolles 3.2 km", vers la droite. Au 1er croisement, prendre à droite puis au prochain, tourner à gauche. Continuer sur un sentier étroit bordé de murets. *En chemin, découvrir une capitelle : construction en pierre sèche qui servait d'abri aux bergers.*
10. Au poteau "Le Dolmen", suivre : "le Calvaire 0,3 km", vers la droite. Après +/- 300 m, prendre le sentier à droite pour un aller retour jusqu'au dolmen du calvaire. De retour sur le sentier descendre vers la droite sur 60 m.
11. Au poteau "Le Calvaire", suivre : "Cimetière 1.1 km" vers la droite. Au croisement suivant, prendre à droite et descendre pour rejoindre la rue Montée de la Barnerie. La descendre vers la droite et la quitter après

environ 150 m vers la gauche  pour passer à travers le hameau, puis sur un sentier le long d'un ruisseau. Continuer à longer le ruisseau par la route.

12. Au poteau "Cimetière", continuer sur la rue Marius Prebost pour rejoindre votre point de départ.



Recommandations

Le balisage blanc et jaune est absent en de nombreux endroits sur cette randonnée bien suivre la trace GPS et le descriptif.



Bonnes chaussures et éventuellement bâtons de marches. Gourde et chapeau.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Vallon ou Vogüé : prendre D579, jusqu'à Ruoms puis la D4 direction Labeaume puis la D208 jusqu'à Saint-Alban. Le parking se trouve derrière la salle communale qui se trouve 320 Av. Pasteur

Parking conseillé

Parking derrière la salle communale 81 rue Marius Perbost

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 et ENS Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Ruoms

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Vallon-Pont-d-Arc

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : +33 (0)4 75 54 54 20

https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr